

2018



Caisse populaire Vallée Est

5^e RAPPORT ANNUEL

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Nous vous présentons fièrement le rapport annuel de votre caisse pour l'année financière 2018.

Une page d'histoire importante pour nos caisses

En novembre 2018, les membres des onze caisses populaires de l'Ontario et les délégués de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario (FCPO) ont voté très majoritairement en faveur du projet de regroupement de leurs institutions. Je tiens à remercier tous les membres qui ont nourri nos réflexions et qui ont pris part à ce grand moment de démocratie.

La nouvelle Caisse Desjardins Ontario verra le jour le 1er janvier 2020. Elle servira 130 000 membres dans 50 centres de services. Cette nouvelle institution d'envergure comptera sur une grande équipe de quelque 650 employés au service des membres ainsi que sur un conseil d'administration composé de 17 personnes et appuyé par différents comités de liaison partout sur le territoire. Son actif sous gestion dépassera 13,8 milliards de dollars.

Elle continuera à participer activement au développement des collectivités, notamment par son programme de dons et de commandites et par son Fonds d'aide au développement du milieu. À ce chapitre, la future Caisse aura une capacité accrue d'appuyer les projets porteurs du milieu, ce qui en fera un partenaire incontournable dans les collectivités ontariennes.

La création d'un nouveau conseil d'administration entraînera inévitablement le départ de coopérateurs et de coopératrices d'exception au sein de nos conseils. Au nom de tous les administrateurs et employés, je souhaite les remercier chaleureusement pour le temps et l'énergie qu'ils ont engagés au service de nos membres. Notre institution, notre milieu et le monde de la coopération ont largement bénéficié de leur dynamisme et de leur passion.

Présents pour notre collectivité

D'ici ce moment marquant, votre caisse poursuit son engagement dans son milieu. Votre confiance envers la Caisse nous permet d'enrichir la vie des personnes et des collectivités. Le Fonds d'aide au développement du milieu est l'un des outils à notre disposition pour y parvenir. L'an dernier, nous avons distribué 29 794 \$ grâce à ce dernier. À cette somme s'ajoutent 49 274 \$ sous la forme de dons et de commandites.

Grâce à vous, nous avons, entre autres, contribué à la réalisation de la Place des Arts, l'ajout de 6 lits et de services additionnels pour la Maison McCulloch, l'ajout de services pour les enfants – NEO Kids. Ceux-ci ont un effet positif sur la population francophone, la jeunesse ainsi que les personnes qui vivent leurs derniers moments avec leur famille qui les entoure.

Présents dans la lutte contre les changements climatiques

Les changements climatiques sont parmi les défis les plus importants auxquels nous sommes confrontés en tant que société. C'est d'ailleurs une préoccupation souvent manifestée par de très nombreux membres de la Caisse. Desjardins a choisi d'en faire sa priorité sur le plan de l'environnement et a annoncé des pratiques concrètes afin de jouer un rôle proactif. Nos membres et clients disposent de plusieurs façons de soutenir cette transition et d'y participer, notamment par l'intermédiaire de leur épargne. En 2018, Desjardins a doublé son offre d'investissement responsable avec onze nouveaux produits : trois nouveaux fonds SociéTerre et une nouvelle gamme de huit fonds négociés en bourse qui sont présents avec nous dans cette lutte contre les changements climatiques. En optant pour des produits axés spécifiquement sur la réduction des gaz à effet de serre tels que le Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres et

Ordre du jour

- 1.Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- 2.Adoption de l'ordre du jour
- 3.Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
- 4.Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Présentation des résultats

- 5.Rapport du conseil d'administration
- 6.Rapport du vérificateur
- 7.Présentation des états financiers
- 8.Rapport du comité de vérification
- 9.Nomination du vérificateur
- 10.Présentation du bilan de la distinction coopérative
- 11.Évolution de la ristourne
- 12.Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu
- 13.Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu

Résolutions à approuver

- 14.Nomination du vérificateur de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.
- 15.Modification de la valeur des parts sociales dans le Règlement administratif
- 16.Modification des statuts pour le remboursement des sommes excédentaires liées aux parts sociales
- 17.Modification des statuts pour le rachat des Actions privilégiées de catégorie A
- 18.Modification du capital déclaré de la Caisse





MESSAGE DU PRÉSIDENT - (suite)

le Fonds Desjardins Société Terre Environnement, vous contribuez à changer les choses.

L'institution la plus cool

Selon les milléniaux canadiens, Desjardins est l'institution financière la plus cool! C'est ce que révèle l'étude Jeunesse 2018 réalisée par la firme Léger. Nous avons fait de nombreux efforts au cours des dernières années pour offrir des produits et services adaptés aux besoins de cette clientèle et dialoguer avec les jeunes en adoptant un ton et une approche qui résonnent auprès d'eux.

Remerciements

Le dynamisme de la Caisse dans son milieu ainsi qu'au sein de ses membres est en grande partie tributaire des gens qui y œuvrent. J'aimerais donc remercier chaleureusement les administrateurs ainsi que celles et ceux dont le quotidien vise toujours à mieux vous servir : les gestionnaires ainsi que les employés de la Caisse. C'est sous la direction de M. Paul Mayer que leurs efforts prennent tout leur sens et que l'objectif de travailler toujours dans votre intérêt demeure notre priorité. Je tiens également à mentionner la collaboration de tous nos partenaires du Mouvement Desjardins sans laquelle nous ne pourrions répondre à chacun de vos besoins financiers.

Enfin, merci à nos membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. C'est grâce à vous que nous pouvons répondre présents pour vos projets et pour ceux de notre collectivité!



M. Alain Aubertin
Président

Élection

19. Élection des administrateurs
20. Signature de l'engagement solennel
- Goûter
21. Varia :
 - 21.1. Période de questions
22. Levée de l'assemblée

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Au cours de la dernière année financière, le comité de vérification a assumé ses responsabilités prescrites par la Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions et les règlements adoptés en application de celle-ci. Pour ce faire, le comité s'est réuni à 4 reprises afin d'effectuer le suivi de l'information financière, du système de contrôle interne et de la gestion intégrée des risques de la Caisse. Conformément à ses règlements administratifs, il a également exercé une surveillance des dimensions éthique, déontologique et coopérative.

Le comité de vérification fait partie intégrante du cadre global d'administration de la Caisse. En collaboration avec la direction générale et les auditeurs, il s'assure que :

- les risques sont évalués et atténués de manière adéquate;
- les rapports sont exacts, pertinents et soumis en temps opportun;
- les actifs et les intérêts des membres sont protégés;
- la conformité est assurée;
- les principes et les règles déontologiques sont respectés.

Le comité de vérification a notamment :

- recommandé au conseil d'administration des mesures à prendre pour protéger l'actif de la Caisse, pour veiller au respect des politiques et des méthodes de prêts et de placements et pour répondre à toute question relative aux politiques financières de la Caisse;
- examiné l'efficacité des pratiques de contrôle interne et de gestion du risque ainsi que des actions de la direction visant à combler les lacunes;
- examiné les politiques et les méthodes régissant la façon dont la Caisse satisfait aux exigences de la Loi et de toute autre loi applicable;
- examiné les rapports des services d'inspection et le suivi préparé par la direction afin de les recommander au conseil d'administration;
- assuré le suivi de la mise en œuvre dans les délais prescrits des mesures convenues;
- examiné les termes de la lettre de mission, le plan d'audit, les honoraires de l'auditeur indépendant et le projet des états financiers audités, et recommandé leur adoption au conseil d'administration.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les administrateurs et les employés de la Caisse renouvellement leur engagement à respecter le Code de déontologie de Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.



Caisse populaire Vallée Est



RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION - (suite)

Sur le plan éthique, le comité de vérification s'est assuré que la Caisse, les administrateurs et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite. Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

1. Les situations de conflit d'intérêts

Le comité de vérification a constaté une situation de conflit d'intérêts. Il s'est assuré que les dispositions nécessaires ont été prises pour régler, dans les meilleurs délais, cette situation et éviter qu'elle ne se reproduise.

2. Le comité de vérification n'a constaté aucune dérogation :

- À la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne assujettie à des restrictions; et
- Aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes assujetties à des restrictions ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relatives à un tel crédit.

3. Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code

La Caisse peut conclure un contrat avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet. À ce titre, aucun contrat n'a été octroyé aux personnes visées.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le comité de vérification doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière de ses membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres sont informés sur les sujets d'importance pour eux.

Le comité de vérification est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité pour leur contribution ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Mme Nicole Fredette
Présidente

* Personnes assujetties à des restrictions : les administrateurs, les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les administrateurs de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et leurs personnes liées.

** Personnes visées : les personnes assujetties à des restrictions, les employés de la Caisse et leurs personnes liées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2018

Nom	Fonction	Réunion du conseil	Comité de vérification	Harmonium	Rémunération
M. Alain Aubertin	Président	11/11			9762 \$
M. Roger Leduc	Vice-président	10/11		12/12	4644 \$
M. Ronald Dupuis	Secrétaire	8/8			2525 \$
M. Richard Boudreau	Administrateur	7/8	3/3		2755 \$
Mme Hélène Despatie	*Administratrice	11/11			3125 \$
Mme Ginette Filion	Administratrice	10/11	4/4		3643 \$
Mme Nicole Fredette	Administratrice	11/11	4/4		4708 \$
M. Fernand Lelièvre	*Administrateur	11/11			3125 \$
Mme Linda Rochon	Administratrice	8/8			2525 \$
Mme Melissa Sullivan	*Administratrice	11/11			2725 \$
Mme Jazmine Leduc	Jeune administratrice de la relève	5/5			925 \$



Caisse populaire Vallée Est Ltée.

Bilan

(Audité)


bakertilly

Aux 31 décembre

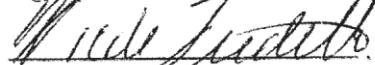
(en milliers de dollars canadiens)

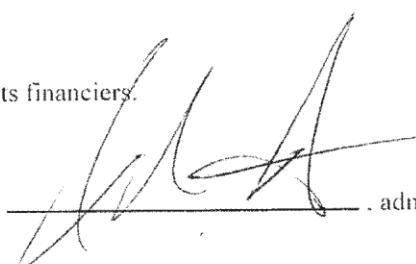
	2018 ⁽¹⁾	2017
Actif		
Encaisse	1 445 \$	1 922 \$
Dépôt au fonds de liquidité à la Fédération	8 287	7 789
Placements	8	10
	9 740	9 721
Prêts		
Particuliers	148 932	153 807
Entreprises	55 186	47 586
	204 118	201 393
Provision pour pertes de crédit	(188)	(342)
	203 930	201 051
Immobilisations corporelles	1 256	1 347
Participation dans la Fédération	9 590	11 077
Autres éléments d'actif	4 862	5 567
	15 708	17 991
Total de l'actif	229 378 \$	228 763 \$
Passif		
Dépôts		
Épargnes à terme	111 158 \$	107 042 \$
Autres	75 299	69 839
Emprunts	17 201	28 134
Parts sociales	79	80
Autres éléments de passif	4 044	3 482
Total du passif	207 781	208 577
Capitaux propres		
Capital-actions	2 826	2 870
Résultats non distribués	17 066	13 982
Cumul des autres éléments du résultat global	62	559
Réserves	1 643	2 775
Total des capitaux propres	21 597	20 186
Total du passif et des capitaux propres	229 378 \$	228 763 \$

⁽¹⁾ Les informations présentées au 31 décembre 2018 tiennent compte des normes adoptées au 1^{er} janvier 2018. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Signé par le conseil d'administration


Michel Guindon, administrateur



Michel Guindon, administrateur



Caisse populaire Vallée Est Ltée.

État du résultat

(Audité)

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)	2018 ⁽¹⁾	2017
Revenu d'intérêts	7 033 \$	6 289 \$
Frais d'intérêts	2 743	2 395
Revenu net d'intérêts	4 290	3 894
Dotation à la provision pour pertes de crédit	225	189
Revenu net d'intérêts après la dotation à la provision pour pertes de crédit	4 065	3 705
Autres revenus	1 299	1 177
Autres frais		
Personnel	1 501	1 635
Cotisations aux composantes du Mouvement	500	509
Informatique	403	390
Locaux	296	284
Frais généraux	892	897
	3 592	3 715
Résultat d'exploitation	1 772	1 167
Revenus liés à la participation dans la Fédération	841	943
Revenus (pertes) liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés	(229)	316
Résultat avant impôts et ristournes	2 384	2 426
Impôts sur le résultat	230	227
Résultat avant ristournes	2 154	2 199
Ristournes	373	-
Recouvrement d'impôts relatifs aux ristournes	(99)	-
	274	-
Résultat net de l'exercice après ristournes	1 880 \$	2 199 \$

⁽¹⁾ Les informations présentées au 31 décembre 2018 tiennent compte des normes adoptées au 1^{er} janvier 2018. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables ».



MESSAGE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers membres,

L'année 2018 s'est déroulée sous le signe de l'innovation. La Caisse ainsi que ses partenaires du Mouvement Desjardins ont lancé de nombreuses nouveautés et amélioré les produits et services qui vous sont offerts. Ces progrès sont essentiels pour nous permettre de toujours mieux vous servir, mais aussi pour continuer à nous distinguer avantageusement de la concurrence.

Nos résultats positifs de cette année témoignent de la confiance et de l'engagement que vous manifestez envers notre institution. Sans votre participation active à notre caisse, sous la forme de détention de produits ou de volume d'affaires, nous ne pourrions assurer une présence aussi active dans notre milieu ni soutenir aussi efficacement le développement de nos affaires.

Grâce à un volume d'affaires sous gestion de 434 877 \$, en hausse de 4.43 % par rapport à 2017, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, elle a accès à une grande variété de produits et services financiers physiques et virtuels, tous conçus pour répondre à la diversité grandissante de vos besoins.

L'année financière 2018 en bref

Volume d'affaires (M\$)	Capitaux propres (M\$)	Revenu net d'intérêts (M\$)	Résultat d'exploitation (M\$)
434 877	21 597	7 033	1 772

COMMENTAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS*

Bilan

	2018 (M\$)	2017 (M\$)	Variation (%)
Actif	229 378	228 763	0.27
Passif	207 781	208 577	-0.38
Capitaux propres	21 597	20 186	6.99

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 229 378 \$, une hausse de 0.27 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 204 118 M\$, en augmentation de 1.53 %.

Le passif de la Caisse est de 207 781 M\$, affichant une décroissance de -0.38 %. Les dépôts totalisent désormais 186 457 M\$, une variation à la hausse de 5.41 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont diminué de 38.86 % et se chiffrent maintenant à 17 201 M\$.

Toujours au 31 décembre 2018, les capitaux propres ont connu une bonne hausse, passant à 21 597 M\$, soit une croissance de 6.99 %. Outre le capital-actions, les capitaux propres sont constitués des résultats non distribués, qui se chiffrent désormais à 17 066 M\$. Les fonds accumulés dans les réserves sont de 1 643 M\$. Votre caisse a également accumulé 103 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu. Les capitaux propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme aux exigences minimales réglementaires au 31 décembre 2018.

État du résultat

	2018 (M\$)	2017 (M\$)	Variation (%)
Revenu d'intérêts	7 033	6 289	11.83
Frais d'intérêts	2 743	2 395	14.53
Revenu net d'intérêts	4 290	3 894	10.17
Autres revenus	1 299	1 177	10.37
Dotation à la provision pour pertes de crédit	225	189	19.05
Autres frais	3 592	3 715	-3.31
Résultat d'exploitation	1 772	1 167	51.84

L'équipe d'employé

Paul Mayer
Directeur général

Shawn Yasko
Directeur – Développement de Marché

Carmen Boudreau
Adjointe au directeur général

Michèle Legault
Analyste-Conseil-Contrôle, Risque et Conformité

Dany Massicotte
Agent, Soutien technique et opérations

Chantal Houle
Chantal Désilets
Agentes, Services aux membres

Sylvie Boulet
Lorraine Joanisse
Suzanne Proulx
Melissa Caron
Conseillères, Finances personnelles

Lise Lefebvre
Conseillère, Gestion du patrimoine

Catherine Lecompte
Agente, Accueil téléphonique

Jasmine Pelletier
Chantal Robillard
Carole Savoie
Gisèle Trottier
Agentes, Services financiers

Jeannette Bélanger
Mélanie Campeau
Carine Gobeil
Philippe Mathieu
Caissiers



MESSAGE DIRECTEUR GÉNÉRAL - (suite)

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé un résultat d'exploitation de 1 772 M\$, en hausse de 51.84 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 7 033 M\$, une augmentation de 11.83 % par rapport à l'an précédent. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 14.53 %, pour se situer à 2 743 M\$.

Les pertes de crédit ont été de 225\$, soit 0.11% de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 1 299 M\$, en hausse de 10.37 % par rapport à l'année dernière. Les autres frais ont connu une baisse dans l'ensemble, soit une variation de -3.31 % pour atteindre 3 592 M\$.

Capitalisation

Au cours des dernières années, la capitalisation du réseau des caisses populaires de l'Ontario a été renforcée grâce à l'appui des membres qui se sont portés acquéreurs de parts privilégiées. En 2018, nous avons optimisé notre structure de capital en respectant les exigences réglementaires. Cela a permis à la Fédération des caisses populaires de l'Ontario de procéder au rachat des parts privilégiées de catégorie. Ce rachat contribuera à améliorer la performance financière des caisses de l'Ontario dans l'intérêt de nos membres.

Fonds de participation

Les placements que les caisses détiennent dans le fonds de dépôt à participation permettent à la Fédération des caisses populaires de l'Ontario de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins.

Grâce aux activités de ces filiales, les caisses peuvent étendre leur action en offrant un éventail complet de produits et de services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

La participation de la Caisse dans le fond de dépôt à participation est de l'ordre de 2 174 M\$, et le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice est de 11.32 %.

*Les variations sont calculées sur les chiffres entiers des états financiers.

Retour de la ristourne pour les caisses de l'Ontario

La ristourne est de retour avec l'ajout d'une nouvelle forme améliorée à l'avantage des membres, soit la Ristourne produits. Elle consiste en un montant fixe remis aux membres particuliers qui détiennent au moins un produit Desjardins dans chacune des trois familles de produits suivantes : comptes; prêts, marges et cartes de crédit; ainsi que placements et investissements.

Vos façons de gérer vos finances et d'interagir avec Desjardins évoluent sans cesse. Il est donc normal que, collectivement, nous améliorions la ristourne, tout comme nous le faisons avec notre offre de service.

Pour vous verser la nouvelle Ristourne produits ainsi que la Ristourne volumes, nous proposons cette année le versement de 373 110 \$ pour la ristourne individuelle. De plus, afin d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants, nous recommandons aux membres l'affectation d'un montant de 53 806 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu.

Les gens avant tout

Les administrateurs, les employés et les gestionnaires de la Caisse ont tous le même engagement : travailler toujours dans l'intérêt de nos membres. Afin d'y parvenir, nous sommes bien sûr à l'écoute de vos besoins, mais aussi attentifs à vos commentaires et à vos recommandations. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos impressions et à participer ainsi à l'amélioration constante de votre caisse.

La précieuse expertise de notre personnel et de nos partenaires est au cœur de toutes les stratégies que nous mettons en place avec vous pour l'atteinte de vos objectifs.

Bien présents, en tout temps

En étant présents 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sur Internet et dans votre application AccèsD, nous nous assurons de vous offrir une accessibilité inégalée à nos produits et services. En 2018, Desjardins a poursuivi sa modernisation en ajoutant de nouvelles fonctionnalités virtuelles à son offre. Notamment, nous avons bonifié la liste des produits d'épargne offerts sur AccèsD. Avec le service en ligne pour les très petites entreprises ceux-ci bénéficient des services de 94 h de service disponible par semaine, ainsi que notre accueil téléphonique, disponible à partir de décembre, lui aussi est ouvert pour le membre particulier à 94 h semaine qui permet au membre d'être en contact avec nous plus facilement.



MESSAGE DIRECTEUR GÉNÉRAL - (suite)

Depuis un peu plus d'un an, il est possible pour nos membres en devenir d'ouvrir leur compte en ligne. Le succès de cette initiative nous a poussés à concevoir d'autres innovations dans la dernière année. Par exemple, nos membres peuvent maintenant ouvrir une marge de crédit par téléphone en quelques minutes.

Nous avons aussi amélioré nos autres services. Nous distribuons progressivement les nouvelles Cartes d'accès Desjardins. Dotées de la fonctionnalité Flash, celles-ci permettent à nos membres de régler de façon rapide et sécuritaire leurs achats de 100 \$ et moins en touchant simplement le terminal du commerçant avec leur carte. Ils n'ont donc pas à insérer celle-ci ni à composer leur NIP. Les membres reçoivent leur nouvelle carte à l'échéance de leur ancienne.

La Caisse a aussi récemment modernisé son parc de guichets automatiques. Avec leur écran tactile et la possibilité de faire des dépôts sans enveloppe, nos nouveaux guichets offrent une expérience bonifiée, simple et efficace.

Notre passion à votre service

Nos employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation, et je les remercie de mettre leur énergie et leur expertise au profit de nos membres.

Merci également aux administrateurs de la Caisse, des gens qui aiment profondément leur collectivité et les communautés qu'ils ont le privilège de représenter. Leur investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante et l'enrichissement de la vie de nos membres.

Plus que jamais, notre privilège est d'être présents pour vous!



M. Paul Mayer
Directeur général

BILAN DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE

Présents dans la vie des gens et des communautés

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de notre collectivité. Le FADM est constitué grâce à des membres qui, comme vous, acceptent qu'une partie de leur ristourne soit investie dans la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale annuelle.

En 2018, nous avons remis 49 274 \$ sous forme de dons et de commandites. À cette somme s'ajoutent 29 794 \$ du Fonds d'aide au développement du milieu.

